



Le nouveau corps des PsyEN a été présenté comme la reconnaissance d'un statut. Mais en bénéficiant déjà du titre de psychologue, les COP et les psychologues scolaires étaient reconnus dans l'exercice de leurs missions.

La CGT Educ'action s'est toujours opposée à la création de ce nouveau corps des psychologues parce qu'il n'éloigne pas la menace d'un possible basculement dans la Fonction publique territoriale. Les tentatives faites contre les COP en 2003 et les attaques frontales pour démanteler les CIO depuis des années ne resteront certainement pas sans suite.

Élections professionnelles Psychologues de l'Éducation nationale

VOTE PAR CORRESPONDANCE



VOTEZ DÈS RÉCEPTION DU COURRIER



Contre la médicalisation de l'échec scolaire, **Contre** la destruction de nos métiers
Pour un service public d'Éducation de qualité.

Avec les élu.e.s CGT, faites entendre votre voix, faites vivre vos droits

Votez CGT



- ⇒ La CGT Éduc'action s'est toujours opposée à la création de ce nouveau corps des psychologues, parce que cela accélère le démantèlement des RASED.
- ⇒ La CGT Éduc'action s'est toujours opposée à la création de ce nouveau corps des psychologues, parce que c'est un pas de plus dans la médicalisation de l'échec scolaire enterrant ainsi la grande difficulté scolaire et l'enseignement adapté, raison première, et essentielle, de l'existence des RASED.
- ⇒ La CGT Éduc'action s'est toujours opposée à la création de ce nouveau corps des psychologues, parce que c'est la fin programmée du conseil en orientation au profit de la seule expertise du handicap par les anciens COP.
- ⇒ La CGT Éduc'action s'est toujours opposée à la création de ce nouveau corps des psychologues, parce que les psychologues scolaires restent des experts de la lutte contre la difficulté scolaire, et non des spécialistes du seul handicap, notamment parce qu'ils ont enseigné.
- ⇒ La CGT Éduc'action s'est toujours opposée à la création de ce nouveau corps des psychologues, parce que, comme H.Wallon, nous pensons que « *Plutôt que le suivi des protocoles, l'important est l'expérience de la confrontation de tous les jours avec les enfants.* »
- ⇒ La CGT Éduc'action s'est toujours opposée à la création de ce nouveau corps des psychologues, parce que l'épineuse question du mouvement des PsyEN, qu'ils-elles soient intégrés.e.s dans ce nouveau corps ou en position de détachement sur un poste de psychologue de l'EN, n'a pas été discutée alors qu'ils-elles élisent leurs représentants.e.s.

**Tout en restant opposée à l'existence de ce corps,
la CGT Éduc'action ne laisse pas les personnels sans défense et se présente à ces élections.**

- ⇒ C'est d'autant plus important que les postes supprimés lors de la grande purge des RASED en 2008 n'ont pas été rétablis.
- ⇒ C'est d'autant plus important que des dizaines de CIO ont été fermés par les collectivités territoriales et que l'État n'en garantit qu'un seul par département.
- ⇒ C'est d'autant plus important que la CGT Éduc'action a des propositions à faire pour ces personnels.

Vote par correspondance – Votez dès réception du courrier

Revendiquer avec la CGT Éduc'action, c'est lutter pour :

- Le retrait du PPCR dont les mesures indemnitaires pour les PsyEN sont remises en cause.
- L'avancement réparti en 18 échelons sur un seul grade, avec rythme d'avancement identique pour tou.tes et la suppression de la HC.
- La fin du jour de carence et le dégel du point d'indice.
- La création d'emplois statutaires pour toutes les catégories de personnels et la titularisation sans condition de concours ni de nationalité, avec une formation adaptée, de tou.tes les non-titulaires.
- L'amélioration de nos conditions de travail (réduction du temps de travail, respect de nos missions et, pour ces personnels itinérants, mise à disposition d'un local adapté dans chaque établissement où ils/elles interviennent et d'une enveloppe kilométrique suffisante pour couvrir tous les déplacements inhérents à leurs missions, financement du matériel indispensable pour assurer les missions, prise en compte de la santé au travail).
- Le rétablissement de la formation continue (inexistante depuis plusieurs années)
- Une revalorisation pour tou.tes du traitement : rattrapage immédiat de 400 € par mois (90 points d'indice), pas de rémunération au mérite, pas de rémunération en dessous de 2300 € brut.
- L'intégration à la rémunération des indemnités (sujétions spéciales, ISAE, indemnité spécifique des COP et de REP/REP+)
- Une retraite à 60 ans ou après 37,5 ans maxi, sans décote, équivalent à 75 % du meilleur salaire ou traitement.
- L'égalité femmes/hommes dans l'emploi, la carrière, la formation continue, la santé, la vie personnelle, la retraite.

Ce que veut la CGT Éduc'Action

Pour les psychologues de la spécialité « éducation, développement et apprentissages » :

- retour aux missions relevant des RASED et de la lutte contre la difficulté scolaire.
- créations de postes en nombre suffisant pour avoir un RASED complet par groupe scolaire.
- maintien des ORS à 24 heures hebdomadaires et rien d'autre.
- retour au métier de psychologue scolaire, tel qu'il a été pensé à l'origine, avec la nécessité d'avoir, au préalable, une expérience d'enseignement minimale de 7 ans (comme les enseignant.e.s spécialisés.e.s et référent.e.s).
- affectation dans les écoles, au plus près de la difficulté scolaire.
- maintien du mouvement intra-départemental au moins pour les collègues détaché-e-s du corps des PE.

Pour les psychologues de la spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » :

- maintien des CIO au sein de l'EN permettant un travail coordonné avec le Service Public Régional d'Orientation (SPRO) et un pilotage national pour préserver les missions du service public d'orientation scolaire et professionnelle.
- créations de CIO financés par l'État correspondant aux besoins.
- retour aux missions de conseil en orientation.
- créations de postes en nombre suffisant (1 pour 700 élèves).